



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

Haute École Lucia de Brouckère (HELdB)

Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

Comité des experts :

M^{me} Laurence PINSON, présidente

M. Matthis BEHRENS, M^{me} Lise CORRIVEAU, M. Thomas DE SANTIS,

M. Pol DURAY et M. Pierre MENGAL, experts.

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la cellule exécutive, s'est rendu les 9 et 10 novembre 2015 à la Haute École Lucia de Brouckère (HELdB) pour évaluer le programme de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique et les représentants des employeurs qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec quatorze membres du personnel, seize étudiants, deux anciens étudiants, trois représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration du programme évalué et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le dossier d'autoévaluation examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2015).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École Lucia de Brouckère (HELdB), créée en 1996, est une association dotée de la personnalité juridique, dont le siège social est situé à Anderlecht. La HELdB organise ses activités en cinq instituts : l'Institut Arthur Haulot, le site Ferry, l'Institut Meurice, l'Institut Supérieur Économique, l'Institut Supérieur Pédagogique et Économique. Les quatre premiers se situent sur le site de Bruxelles, le dernier sur le site de Jodoigne. Cinq catégories d'enseignement supérieur composent la HELdB : agronomique, économique, paramédicale, pédagogique et technique (pour cette catégorie, il existe également un cursus long), comportant au total 13 bacheliers.

La HELdB a comme pouvoir organisateur la Commission Communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale (CoCoF) et la Province du Brabant Wallon. Elle s'organise de la façon suivante : un conseil d'administration, un collège de direction, un conseil pédagogique, un conseil social, un conseil des étudiants, des conseils de catégorie et des conseils de départements. Le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, au sein de l'Institut Supérieur Pédagogique et Économique, est dispensé sur le site de Jodoigne.

En 2013-2014, les étudiants du bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de la HELdB représentaient 6 % du nombre d'étudiants inscrits dans ce bachelier, toutes hautes écoles confondues⁴.

⁴ Source : SATURN (année statistique 2013-2014).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La gouvernance de l'établissement a été au cours de la visite objet de régulières discussions. En effet, la Haute École connaît depuis près de deux ans une forte évolution. D'une part le comité de direction, cheville ouvrière de la Haute École, a été fortement renouvelé et d'autre part des changements conséquents d'organisation ont été portés. Face à une situation très difficile financièrement, le fonctionnement interne et les processus administratifs ont été revus, et ce, dans une optique de plus grande centralisation des services et de clarification des responsabilités. Par ailleurs, et grâce à son cadastre, la Haute École dispose d'un outil de pilotage pour la répartition des moyens. Si ces évolutions nécessaires s'inscrivent dans un temps long, elles ont aussi engendré un sentiment de lourdeur administrative dans le traitement des dossiers, sentiment renforcé par l'éloignement du site principal situé à Bruxelles. Par ailleurs, du fait de cet éclatement et morcellement des sites, les étudiants, bien que sollicités, ne s'impliquent pas dans le processus démocratique. En effet, cette situation rend leur participation énergivore et problématique à divers titres.
- 2 L'autre point caractéristique de la gouvernance de la HELdB est constitué par le caractère bicéphale du pouvoir organisateur, composé de la Commission Communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale (CoCoF) et de la Province du Brabant Wallon. De par les relations existantes, cette situation amène une forme d'inertie et de confusions ressentie au niveau opérationnel de la section.
- 3 Par ailleurs, et comme évoqué dans le dossier d'autoévaluation, la section évolue dans un contexte d'incertitude liée à l'ouverture d'une section identique à Namur, or nombreux sont les étudiants de la section de Jodoigne, une partie non négligeable venant de Namur.
- 4 Dans cette configuration, le comité des experts loue les travaux conduits par la direction et l'invite à poursuivre la mise à plat de l'organisation administrative mais attire aussi l'attention sur les risques liés au prochain départ d'une partie de l'équipe de direction. D'autant que lors de la visite du comité des experts en novembre 2015, le renouvellement n'était pas organisé.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 5 Au sein de la HELdB, la coordination institutionnelle assure un rôle d'appui et de conseil lors de la préparation à l'autoévaluation des différents programmes de formation. Au sein de la section, il n'a pu être dégagé de dixième pour la fonction de coordinateur qualité qui pour l'exercice de l'autoévaluation du programme a été désigné par la Haute École. Cette fonction mériterait d'être institutionnalisée au sein du programme pour faciliter les actions du coordinateur.
- 6 La formalisation des procédures et processus, au sein de la section, n'a pas été relevée comme un point fort par le comité des experts. Toutefois, le dynamisme de l'équipe et la petite taille de la section compense aujourd'hui cette particularité. Le comité des experts invite la section à s'y investir.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 7 Ces deux dernières années ont été marquées, comme pour l'ensemble des établissements, par la mise en place du décret Paysage. Les équipes enseignantes se sont fortement mobilisées pour interroger et adapter le programme existant aux évolutions engendrées par le décret.
- 8 Comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation, l'évaluation des enseignements ne s'effectue pas de manière systématique. Le comité des experts a cependant constaté que de nombreuses initiatives individuelles sont prises en la matière et se transforment progressivement en actions collectives, favorisant par là-même une révision du programme.

[Information et communication interne]

- 9 La communication interne passe par beaucoup d'informels au niveau de la gestion quotidienne. Cela rejoint le constat fait précédemment sur les lourdeurs administratives. Le comité des experts a bien saisi que le processus de clarification interne n'était pas finalisé mais invite la direction de l'établissement à préciser l'organisation fonctionnelle pour faciliter les relations.

RECOMMANDATIONS

- 1 Anticiper le renouvellement des mandats du comité de direction.
- 2 Communiquer au sein de la Haute École sur un organigramme fonctionnel.
- 3 Analyser les impacts liés aux évolutions de l'organisation fonctionnelle et financière sur le quotidien.
- 4 Mettre en place des processus d'évaluation et de révision des programmes périodiques.
- 5 Mettre en place officiellement au sein de la section, un relais qualité.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 La pertinence du programme s'apprécie à travers la prise en compte des besoins des parties prenantes. Le lien avec le monde professionnel est à ce titre particulièrement important dans le cadre d'un bachelier professionnalisant. Lors de la visite du comité des experts, il s'est avéré de très bonnes relations avec ce milieu et particulièrement adéquates. D'ailleurs, la grande disponibilité des enseignants a été soulignée par les professionnels. À ce titre, les « Jodolympiades » sont une initiative intéressante et très appréciée des étudiants. À l'initiative d'enseignants et en collaboration avec la ville de Jodoigne, il est proposé à des institutions spécialisées une journée d'initiation de sports aux personnes souffrant d'un handicap léger à sévère. Sur cet axe, le seul point que le comité des experts formule est d'institutionnaliser davantage les relations avec le monde professionnel.
- 2 À travers l'instauration de délégués de classe, les étudiants participent globalement au programme, ils peuvent faire remonter facilement auprès de la direction les questions relatives tant au programme qu'aux conditions de travail.
- 3 Le programme respecte les dispositions légales. Le comité des experts a constaté le rééquilibrage en cours entre l'axe handicap et l'axe protection de la jeunesse. Cependant, le comité des experts souligne la forte valence et expertise dans le domaine du handicap de l'équipe enseignante et s'interroge sur une spécialisation du programme sur ce dernier axe. Ce point serait intéressant à étudier par l'équipe enseignante.
- 4 Le comité des experts souligne l'investissement de la section sur le volet international, notamment à travers les stages et projets collectifs en Roumanie et au Sénégal. Cette dimension constitue une réelle valeur ajoutée pour la formation. Même si le comité des experts entend tout à fait que l'internationalisation d'une formation n'est pas évidente pour un enseignement de type court, des améliorations peuvent encore être apportées sur ce plan. Pour renforcer cette dimension, la section pourrait s'inscrire dans des projets européens.
- 5 En revanche, le comité des experts soulève le faible lien avec la recherche alors que le cursus est de niveau 6 dans le cadre référence européen, même si la Haute École ne favorise pas la recherche dans les cycles courts. Toutefois, même si les liens ne sont explicites entre recherche et enseignement, la section dispose de ressources exploitables au sein de l'établissement. En effet, certains enseignants ont une expérience de recherche et favorisent dans leur enseignement une méthodologie de recherche, principalement à travers le TFE.

[Information et communication externe]

- 6 La promotion du programme est très liée au bouche à oreille, via les étudiants et les familles. L'ambiance est réputée familiale, proche des étudiants. L'organisation des portes ouvertes favorise fortement la promotion de la section avec les étudiants et enseignants présents.

RECOMMANDATIONS

- 1 Installer un lien avec le monde professionnel plus institutionnel.
- 2 Etudier la possibilité d'une spécialisation dans le secteur du handicap.
- 3 Travailler les liens formations-recherche.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Le processus de reformulation des acquis d'apprentissage, dans le cadre du décret Paysage, n'est pas totalement finalisé et certains acquis sont disponibles sur l'e-campus. En revanche, le comité des experts constate une bonne formalisation de ces acquis. Il recommande aux équipes enseignantes de les regrouper au sein d'un recueil afin qu'ils puissent être facilement exploitables par les étudiants.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 Le comité des experts note le souci global de l'équipe enseignante d'articuler la théorie et la pratique en vue de l'acquisition des compétences professionnelles. Lors de la visite des experts, les blocs 1 et 2 du programme avaient été revus et mis en place, l'équipe enseignante abordait le bloc 3. À cet égard, le comité des experts encourage l'équipe pédagogique à veiller à l'articulation entre les cours des différentes années, au cours de la 1^{ère} année les concepts théoriques sont abordés et mériteraient d'être poursuivis alors que certains sont abordés uniquement dans les années ultérieures.
- 3 La particularité du programme d'un point de vue pédagogique est double. D'une part, l'équipe enseignante met fortement en avant l'apprentissage par problèmes, en 1^{ère} et 2^e année, l'objectif étant de le mettre également en place en 3^e année. Partant, d'une situation à problématiser, à questionner et à analyser, l'étudiant met en perspectives la mise en œuvre d'actions (projets). Il est ainsi mis en situation réelle. La mise en œuvre de l'apprentissage par problème est jugée pertinente car l'étudiant est mis en situation « réelle ». Cette démarche est soulignée par le comité des experts car elle implique l'ensemble des enseignants, invite à la transversalité et constitue par la même un projet pédagogique collectif. Cette approche permet de décloisonner les disciplines.
- 4 D'autre part, complémentaire de l'approche par problèmes, et dès la 1^{ère} année, l'étudiant est mis en situation de travail collectif, par petits groupes, ces derniers étant constitués par sujets. Sur ce point le comité des experts invite les enseignants à former plus fortement les étudiants à cette méthode de travail en groupes : détermination des rôles, règles de savoir travailler ensemble ou bien méthodes de résolution de conflits.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 5 Les stages sont bien structurés et balaient les deux grands secteurs que sont le handicap et la protection de la jeunesse. Les étudiants doivent réaliser *a minima* un stage dans chacun de ces secteurs dont un en résidentiel. La 1^{ère} année consiste en un stage d'observation (1 semaine puis 6 semaines), la 2^e année comporte 8 semaines (réparti de la même façon) puis la 3^e année, 13 semaines. Par ailleurs, les enseignants organisent des stages complémentaires de deux semaines soit en Roumanie et au Sénégal.
- 6 La politique d'accueil et de suivi du stagiaire est jugée excellente par le comité des experts. Les étudiants sont bien encadrés par leurs enseignants, avec des visites systématiques sur le lieu du stage, lesquelles favorisent une articulation claire entre théorie et pratique. Cet accompagnement contribue fortement à la bonne réputation de l'établissement. Le fascicule relatif aux stages est bien rédigé et communiqué aux

étudiants. La politique des stages et l'accompagnement prodigué ne sont sans lien avec la bonne insertion des étudiants qui toutefois s'interrogent sur le niveau d'intégration professionnelle, plus souvent éducateur A2 qu'éducateur A1.

- 7 Le TFE n'est pas évalué par des intervenants externes (représentants du monde professionnel). Cette position est un choix des enseignants. En effet, précédemment, des extérieurs participaient à l'évaluation, seulement les grilles de lecture étaient différentes et pouvaient engendrer des divergences. Une réflexion est en cours sur le TFE, les enseignants souhaitant y intégrer l'approche par problèmes. Pour le TFE, le lien avec le stage n'est pas une obligation, cela apparaît comme une source de confusion avec le rapport de stage.
- 8 Quant au portfolio, de par sa fonction intégratrice sur les trois années, le comité des experts recommande de veiller à ce que sa rédaction puisse se réaliser de manière continue.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 9 Les étudiants sont bien informés. Ils disposent de toutes les explications de la part des enseignants, qui explicitent en détail les objectifs ainsi que les modalités d'organisation. Toutefois, le comité des experts recommande comme évoqué précédemment, qu'un *vade-mecum* puisse regrouper l'ensemble des acquis d'apprentissage et les processus d'évaluations.

RECOMMANDATIONS

- 1 Regrouper les acquis d'apprentissage dans un recueil et continuer leur formalisation en intégrant les modes d'évaluation.
- 2 Veiller à l'articulation des cours entre les différentes années.
- 3 Développer plus fortement la pédagogie par compétences.
- 4 Prévoir un module de sensibilisation au fonctionnement efficace d'un groupe pour les étudiants.
- 5 Veiller à ce que la grille d'évaluation des stages soit validée par les deux parties (enseignants et professionnels).
- 6 Clarifier les articulations entre le TFE et le stage.
- 7 Veiller à ce que le portfolio soit un exercice réalisé de façon continue au cours des trois années.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Le comité des experts tient à souligner la qualité du travail fourni par les enseignants. L'équipe est dynamique, impliquée, de bonne volonté et a le souci de la bonne réussite des étudiants du cursus. Les étudiants rencontrés ont d'ailleurs souligné leur grande disponibilité. Il n'existe pas de coordination pédagogique clairement identifiée. Si ce point n'est pas problématique au regard de la pédagogie conduite qui implique une très grande transversalité, le comité des experts invite la direction à installer des réunions régulières et systématiques.
- 2 La formation des enseignants se fait principalement via la participation à des séminaires comme celui de l'ABFRIS (Association belge francophone pour la formation, la recherche et l'intervention sociale), à des journées d'études ou à Form'Educ (lieu de réflexion sur le métier d'éducateur spécialisé et de partage de bonnes pratiques entre éducateurs).
- 3 Toutefois, il a été souligné à de nombreuses reprises lors de la visite, le contexte financier spécifique de la Haute École et les lourdeurs administratives qui génèrent des retards dans les décisions, comme par exemple les horaires, les cours et l'attribution des heures.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 4 Deux points sont soulevés comme critiques par le comité des experts. D'une part, les moyens informatiques et les TIC qui sont inadaptés à la formation, guère plus de 4 ordinateurs en libre accès, logiciels anciens, pas de wifi. Ce sujet persistant, malgré les demandes récurrentes de la direction de catégorie, doit être résolu. Le second point porte sur les ressources documentaires et l'accès à la bibliothèque, qui ne sont pas adaptés à la formation et aux horaires des étudiants.
- 5 Autrement, les étudiants disposent d'une réelle cafétéria pour leur pause méridienne.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 6 Le service d'aide à la réussite est mis en place. Il est connu des enseignants. Un axe fort est mis sur le tutorat pour accompagner notamment des étudiants de 1^{re} année : recrutement des étudiants de 2^e année, formation, suivi de leur dossier administratif notamment pour leur rémunération. Le service est entouré de référents situés au niveau des programmes. Ces derniers se chargent notamment de récolter les carnets renseignés par les étudiants tuteurs, permettant ainsi de vérifier que les étudiants assurent bien leur suivi. Les étudiants bénéficiant du tutorat sont peu nombreux, 7 à 8 pour l'année 2014-2015.
- 7 Au sein de la section, après les examens de janvier, les étudiants en difficulté sont repérés, et reçus par le directeur afin de faire un point sur leur situation et de les accompagner dans la poursuite de leur cursus.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

7. Des données ont été fournies par la formation. Toutefois, il n'existe pas de données systématisées, ce qui donne une impression d'imprécision et ne permet pas d'identifier clairement les effets de l'accompagnement fourni aux étudiants, ainsi et à titre d'exemples : les données sur la mobilité, les aides à la réussite, le nombre d'étudiants tutorés ou tuteurs, le suivi des diplômés. Cela mériterait d'être développé dans une optique de plus grande efficacité de pilotage du programme et d'orientation des actions futures.

RECOMMANDATIONS

- 1 Installer des réunions régulières pour organiser la coordination pédagogique.
- 2 Résoudre rapidement les questions relatives aux moyens informatiques qui à l'heure actuelle sont inadaptés à l'enseignement.
- 3 Veiller à ce que les ressources documentaires soient accessibles et utilisables par les étudiants.
- 4 Veiller à la mise en place d'un système facilitant la production de données quantitatives au pilotage du programme.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Une commission d'évaluation interne (CEI) a été mise en place. Au regard de la petite taille de la structure, il a été considéré que l'ensemble des personnels de la section y participerait. La personne ayant une connaissance forte de la section, a été désignée pour assurer ce rôle. Le dossier d'autoévaluation a été conçu sur la base d'enquêtes et le pré-dossier d'autoévaluation rédigé par le coordinateur institutionnel. Cependant, le comité des experts constate que l'articulation entre le relai central et le relai local mériterait d'être clarifiée.
- 2 Le dossier d'autoévaluation pose des éléments de constats sur le programme et a permis de faciliter le travail des experts en amont de la visite. Toutefois, la difficulté ressentie par les experts dans l'élaboration de l'autoévaluation ne donne pas pleinement l'expression de la réalité du programme.

[Analyse SWOT]

- 3 L'analyse SWOT est apparue au comité des experts comme juxtaposée au regard des éléments de constats. Ceci se retrouve d'ailleurs dans la faiblesse du plan d'actions.

[Plan d'action et suivi]

- 4 le plan d'action n'offre pas de vision claire des actions à entreprendre, des délais et des responsabilités.

RECOMMANDATIONS

- 1 Veiller à l'articulation entre la coordination qualité central et celui de la section.
- 2 Réviser l'analyse SWOT, dans une perspective de diagnostic partagé, en vue de l'élaboration d'un plan d'actions.
- 3 Préciser le plan d'action en termes de priorités et responsabilités.

CONCLUSION

Le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif au sein de la HELdB est relevé par le comité des experts comme un cursus de qualité. Il répond aux exigences du cadre de référence européen (niveau 6), à l'exception du volet recherche qui mériterait d'être approfondi.

L'équipe enseignante est dynamique, a la volonté d'accompagner tous les étudiants et fait preuve d'une grande disponibilité à leur égard. Par ailleurs, l'approche pédagogique par problèmes promue par la section engendre, et ce de façon continue, des réflexions sur la transversalité au sein du programme, remarquées par le comité des experts.

Le comité des experts soulève la question du positionnement de la section. En effet au regard des points forts soulignés dans le rapport, notamment l'articulation avec le milieu professionnel, la question de son identification claire est un point encore à creuser par l'équipe enseignante. Le comité des experts l'encourage à réfléchir à la spécialisation du programme vers sa valence forte qui est celle du handicap.

Cette réflexion prend tout son sens dans le contexte spécifique qui entoure la section, notamment les possibilités d'ouverture d'un bachelier identique à Namur, lieu dont est issue une part importante des étudiants.

Plus largement, le contexte de l'établissement de contraintes financières fortes, donnant certes peu de marges manoeuvre, ne doit pas faire oublier les avancées conduites par l'équipe de direction et à poursuivre, en termes d'organisation interne et les perspectives offertes par l'articulation sur deux pôles.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Equipe enseignante extrêmement dynamique⇒ Grande disponibilité des enseignants dans l'accompagnement des étudiants⇒ Relations avec le monde professionnel soutenues et reconnues⇒ Approche pédagogique par problèmes efficace⇒ Dimension internationale présente	<ul style="list-style-type: none">⇒ Les moyens matériels que sont les ressources documentaires et informatiques⇒ Le dispositif qualité interne⇒ L'approche par petits groupes dans sa dimension formation⇒ La formalisation du plan d'actions

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Remise à plat de l'organisation interne au niveau de l'établissement⇒ Articulation de la Haute École sur deux pôles	<ul style="list-style-type: none">⇒ Ouverture d'une section d'éducateurs spécialisés dans un environnement proche⇒ Paralysie administrative du fait contexte financier tendu

Récapitulatif des recommandations
<ol style="list-style-type: none">1 Poursuivre la refonte de l'organisation interne tout en veillant à son explicitation fonctionnelle en interne.2 Réfléchir à une spécialisation du programme dans le secteur du handicap.3 Poursuivre la formalisation des acquis d'apprentissage.4 Développer plus fortement l'approche par compétences.5 Mettre en place des ressources documentaires et informatiques de qualité adapté à l'enseignement.6 Construire un plan d'actions hiérarchisé.

Droit de réponse de l'établissement évalué

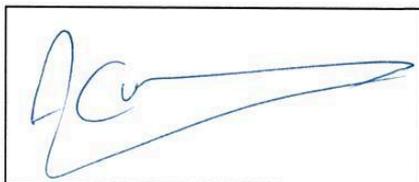
Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

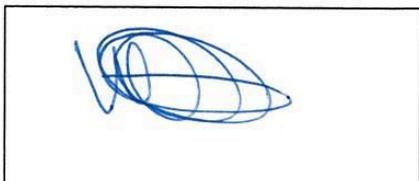
Page	Critère	Point ¹	Observation de fond

Jodoigne, le 07 juin 2016.

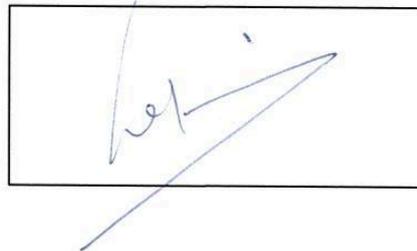
Monsieur Alain Colsoul
Directeur de la catégorie pédagogique



Monsieur Michel Van kriecken
Directeur-Président



Monsieur Marc Dupuis
Coordonnateur qualité pour la section
éducateur spécialisé



¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.